

Affaires de la société

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **82 (1931)**

Heft 11

PDF erstellt am: **31.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

cher canton, et qu'elle laissera à tous les participants un excellent souvenir.

C'est dans ces sentiments, Monsieur le président et Messieurs, que je vous prie de continuer la séance du congrès forestier de 1931.

AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ.

Rapport du Comité permanent sur l'exercice 1930/31.

Présenté par son président, M. *Graf*, inspecteur forestier cantonal à St-Gall, à l'assemblée générale du 27 septembre 1931, à Sion.

Messieurs,

Qu'il me soit permis de retenir votre attention, pendant quelques instants, pour vous présenter, ainsi que le veulent nos statuts, le rapport de gestion de votre comité permanent.

A la suite du décès inattendu de M. *Conrad*, inspecteur forestier, vous avez, à l'assemblée générale de Lucerne, remplacé ce dernier, au comité permanent, par M. *Winkelmann*, inspecteur forestier d'arrondissement, lequel a rempli son mandat pendant l'année écoulée avec grande activité.

L'augmentation du nombre de nos sociétaires, constatée l'an dernier, a continué de plus belle cette année et atteint, sans doute, son maximum : elle a comporté 63 nouveaux membres, tandis que le nombre total de ceux-ci s'est haussé à 482. C'est une des suites des nombreuses admissions récoltées à l'assemblée de Lucerne, ainsi que d'un grand nombre de communes et corporations, propriétaires de forêts, qui, antérieurement déjà, étaient abonnées à nos périodiques. A vrai dire, le nombre des sociétaires n'entre pas seul en cause quant à l'activité et à l'influence d'une association; cependant il nous paraît désirable d'augmenter la base de notre société par l'admission d'amis de la forêt, pris en dehors des sphères strictement forestières.

Nous avons eu le regret, pendant cette année, de perdre 4 de nos fidèles sociétaires.

Le 10 novembre 1930 est décédé, de façon inattendue, d'une apoplexie, M. *Carl Wanger*, inspecteur forestier cantonal à Aarau. Né en 1866, il avait obtenu le diplôme fédéral en 1887 et fut nommé, deux ans plus tard, inspecteur forestier du canton de Zoug. En 1898, il est appelé comme inspecteur forestier d'arrondissement à Baden et mis, en 1907, à la tête du service forestier cantonal d'Argovie. Le défunt a déployé une activité infatigable. Il a beaucoup publié; ses travaux portent la marque d'une exactitude méticuleuse. De 1911 à 1914, il fut le secrétaire très zélé de notre comité permanent.

Ayant supporté patiemment de longues années de maladie, M. *Edouard Liechti*, inspecteur forestier d'arrondissement à Morat, nous a été repris le 19 février. Né le 11 avril 1876, à Frauenfeld, il s'en vint de bonne heure à Morat rejoindre son oncle, M. H. Liechti, le con-

seiller national et forestier que nous avons bien connu. Ayant obtenu le diplôme d'ingénieur forestier, en 1898, et achevé son stage à Winterthour, il devint, en 1905, inspecteur forestier de l'arrondissement fribourgeois de la Glâne. Plus tard, il échangea cet arrondissement contre celui du Lac et reprit, des mains de son oncle, la direction de l'administration des forêts de la ville de Morat. M. Liechti était un excellent observateur, un sylviculteur de race, qui avait aussi le précieux talent de savoir convaincre ceux avec qui il avait à faire. Nous garderons le meilleur souvenir de ce cher collègue, simple d'allure autant que modeste.

M. *Karl Coaz*, ancien adjoint forestier, est mort à Coire, le 7 mars, à l'âge de 67 ans. A l'exemple de son père, M. l'inspecteur général des forêts Dr Coaz, il travailla, pendant quelques années, à sa sortie de l'Ecole forestière, au bureau topographique fédéral. En 1897, il est nommé inspecteur forestier d'arrondissement à Coire, cumulant en même temps les fonctions de remplaçant de l'inspecteur forestier cantonal grison. Il a rempli ces différentes charges de façon exemplaire jusqu'en 1910. A ce moment, il devint directeur d'une grosse entreprise commerciale, ce qui lui permit de donner suite à son penchant naturel pour les études scientifiques, historiques et artistiques. Le départ de cet homme bienveillant et secourable a chagriné tous ceux qui l'ont connu.

L'ancien inspecteur des forêts *Paul de Coulon*, décédé à la fin de 1930, avait achevé, en 1882, ses études à l'Ecole forestière de Zurich. Puis, représentant de la troisième génération des Coulon, il fut à la tête de l'administration forestière de Neuchâtel, sa ville natale. Partisan convaincu de la futaie jardinée, il eut en outre, le mérite de contribuer à faire connaître en Suisse l'éclaircie par le haut. Après 14 ans d'activité éclairée, il quitta son poste d'administrateur et chercha, dans l'industrie bulgare, un nouveau champ de travail. Mais jusqu'à sa fin, il fit preuve d'un très vif intérêt pour les questions forestières.

Je vous prie, messieurs, de vous lever de vos sièges pour honorer la mémoire de nos chers disparus.

Votre comité a eu, pendant l'exercice écoulé, 4 séances dont 2 ont duré chacune deux jours. Il a liquidé un grand nombre d'affaires administratives. Qu'il nous soit permis de vous récapituler rapidement les principales.

Grâce à l'augmentation du nombre des sociétaires et au beau rendement financier de nos périodiques, les comptes de l'exercice 1930/31 bouclent par un *boni* de 1169,35 fr. et un total de recettes de 26.260,35 fr. Le budget ne prévoyait aucun boni. Le fonds de roulement s'est élevé, grâce au boni précité, à 9795,05 fr. Ce résultat si favorable ne se reproduira probablement pas à l'avenir, car le développement de nos périodiques, y compris leurs suppléments, absorbera probablement tous nos moyens. Nous remercions ici sincèrement de leurs subventions la Confédération, soit son représentant M. l'inspecteur général des forêts Petitmermet, et la Société vaudoise de sylvi-

culture. Notre dévoué caissier, M. *Furrer*, vous donnera tout à l'heure les renseignements voulus sur les comptes de l'exercice écoulé et sur le budget 1931/32. Au demeurant, le détail de tous deux vous a été communiqué dans les tirés à part qui viennent d'être distribués.

Les comptes du *fonds de publicité* bouclent par un boni de 7700,75 fr., au lieu du déficit budgété de 2000 fr. La raison de cette différence, c'est que les sommes prévues pour la publication des éditions italienne et romanche de « Forêts de mon pays » n'ont pas encore été employées. Grâce à cette augmentation, le fonds s'élevait, le 30 juin, à 11.314,60 fr.

Dans le budget de 1931/32, il avait été prévu, à côté de la publication des éditions ci-dessus indiquées, une somme de 3000 fr. — cela ensuite d'une décision de la dernière assemblée générale — pour la mise sur pied d'un *répertoire des articles* parus dans les deux périodiques de la S. F. S. Malgré les dépenses considérables prévues qui auront pour conséquence un excédent de dépenses de 6000 fr., le capital disponible suffira à supporter ces frais; si bien que, probablement, on pourra, à l'avenir, recourir à ce fonds pour la publication des suppléments.

Nous avons été fort heureux d'apprendre que le Conseil d'Etat du Tessin, auquel nous avons adressé une requête, l'an dernier, a bien voulu accorder une subvention annuelle à la S. F. S. Le total de ces « subventions cantonales » annuelles s'élève aujourd'hui à 4760 fr. Tous les gouvernements cantonaux ont consenti à nous venir ainsi en aide; c'est là la preuve tangible que l'on sait apprécier l'activité de notre association. Nous aurons à cœur de chercher à mériter toujours mieux cette confiance, par un travail intense au service de l'économie forestière suisse.

Le *Fonds Morsier* n'a été mis à contribution cette année que pour subventionner un voyage en Ecosse. Une deuxième subvention à un voyage de longue durée, au Danemark, est décidée en principe, mais ne sera payée qu'en 1932. Dans les deux cas, il s'agit de jeunes et actifs camarades, lesquels ont eu la bonne idée d'utiliser leurs loisirs forcés — en attendant de trouver un poste rétribué — en agrandissant le cercle de leurs connaissances à l'étranger. Le compte de l'exercice boucle par un boni de 519,70 fr., le capital ayant atteint la somme de 14.212,55 fr.

Le *nombre des abonnés* de nos journaux est resté sensiblement le même que l'an dernier; il est de 1050 pour la « Zeitschrift » et de 631 pour le « Journal ». Si, pendant cette période de dépression économique, on ne constate pas de diminution dans cet effectif, il faut l'attribuer, en premier lieu, à la direction éclairée des organes de notre Société par MM. les rédacteurs auxquels nous adressons l'expression de notre reconnaissance. Mais qu'il nous soit permis de rappeler qu'une propagande active en faveur de nos deux périodiques n'est pas l'affaire seulement de votre comité et de MM. les rédacteurs: c'est un devoir pour chacun de nos sociétaires d'agir dans ce sens.

Cette année a paru le supplément n° 6 contenant un travail de

M. le professeur Dr *Gäumann*, « Recherches sur l'influence de la saison d'abatage sur les qualités techniques des bois de l'épicéa et du sapin ». Cette deuxième partie concerne « L'influence de la saison d'abatage sur la durée de ces bois », tandis que la première partie, de M. le professeur Dr *Knuchel*, parue en 1930 (supplément n° 5), traitait de cette influence sur quelques propriétés physiques et industrielles de ces bois. Ce supplément n° 6 a pu être adressé gratuitement à tous nos abonnés, grâce à une libérale subvention de 2000 fr. de la part de l'Inspection forestière fédérale et à une autre de 1500 fr. de l'Ecole polytechnique fédérale.

Ces subventions ayant diminué d'importance, les suppléments ne pourront, à l'avenir, être remis gratuitement qu'à nos sociétaires, tandis que les abonnés de nos périodiques seront mis au bénéfice d'un prix d'achat réduit. Pour la publication des suppléments futurs, notre Société se bornera à attribuer une subvention fixe, puis cherchera à en obtenir d'autre part; par contre, tous autres travaux seront abandonnés aux auteurs, en particulier la couverture du solde des frais et l'expédition aux destinataires. Mais il va sans dire que le comité viendra en aide, dans la mesure du possible, aux auteurs en cause.

Trois *suppléments* sont sur le chantier; 2 d'entre eux paraîtront encore d'ici fin de l'année. Ces publications coûtent fort cher à notre caisse et donnent à votre comité un gros surcroît de travail. Nous croyons néanmoins qu'ils ont définitivement pris pied et qu'on ne s'en passerait pas volontiers.

Le stock des volumes du supplément n° 1 (« Der Plenterwald ») s'élève à 712; aussi bien a-t-il été décidé, en vue d'une liquidation plus rapide, d'abaisser le prix de vente à 2 fr. le volume (en cas d'achat de 50 volumes et plus : 1 fr.). Ce stock est le suivant pour les autres suppléments : n° 2 (Conférences) : 57; n° 4 (Papier de râperie) : 154. L'expédition des autres suppléments publiés à ce jour est affaire de leurs auteurs.

La vente de la 2^{me} édition des « *Forstliche Verhältnisse der Schweiz* » et de la « *Suisse forestière* » a été peu active depuis assez longtemps. Le fait s'explique par la concurrence de notre dernière publication « Forêts de mon pays », puis par la crise générale et, en partie, aussi par le manque d'une propagande suffisante de la part de nos collègues dans quelques cantons. Espérons que, sous peu, le stock encore considérable qui nous reste (édition allemande : 662 vol.; édition française : 645 vol.), pourra être diminué et que cet ouvrage de propagande pénétrera davantage que jusqu'ici dans les sphères où se recrutent les conducteurs de notre peuple.

Cette année encore, les résultats de la vente de notre ouvrage de propagande « *Unser Wald* », sont très réconfortants, bien que commence déjà à se faire sentir, tout au moins pour l'édition allemande, un refroidissement de l'enthousiasme initial. Il n'y a là, en somme, pas de quoi surprendre : notre génération est si pressée ! Il nous reste encore, de la 2^{me} édition, un stock de 1400 volumes. Aussi a-t-il paru

raisonnable de retarder encore un peu la publication de la 3^{me} édition. Notre éditeur, M. *Haupt*, libraire à Berne, a fait preuve, dans la mise en œuvre de cette publication, d'un bel enthousiasme et ne s'est pas laissé arrêter par des considérations purement commerciales. Aussi bien est-il de notre devoir de chercher, par un travail de propagande, surtout dans les cercles scolaires, à faciliter la vente de ce livre par ailleurs si réussi.

Notre aimable vice-président et collègue M. *Darbellay* a, par son activité incessante, bien facilité la publication de « *Forêts de mon pays* ». La réussite n'a pas manqué. Tant et si bien que des 5000 volumes de la 1^{re} édition, 4457 sont déjà vendus et que la question est présentement à l'étude d'élever à 8000 le nombre des tirages de cette édition.

Conformément aux décisions de l'assemblée générale de 1930, le comité a commencé les travaux pour la publication de l'édition italienne et romanche du tract pour la jeunesse. Touchant la première, nous avons débattu d'abord, avec le gouvernement tessinois, la question de savoir combien d'exemplaires seraient remis aux écoles publiques. Nous avons la satisfaction de pouvoir vous dire que ce Conseil d'Etat vient de décider l'achat de 4000 exemplaires. Telle décision nous remplit de joie. Elle témoigne d'une belle compréhension des choses forestières de la part de ce gouvernement; il nous sera permis de penser aussi qu'elle est un témoignage de reconnaissance en faveur de l'activité de notre Société. Nous osons espérer qu'il nous sera possible de vous présenter cette publication à la prochaine réunion annuelle.

Pour l'édition romanche, les travaux préparatoires sont très avancés. Le contrat avec l'éditeur est déjà signé; les collaborateurs sont désignés, si bien que dans le courant de 1932 le cycle complet des tracts pour la jeunesse pourra être fermé. Une somme de 1000 fr. nous a été versée d'un legs du patriote grison *Cadonau*, grand admirateur de la langue romanche, grâce à l'intervention de notre membre d'honneur M. Enderlin. Ce don nous permettra de distribuer ce tract en langue romanche à des personnes qui ne pourraient se le procurer sans cela et qui ainsi seraient restées en dehors de notre action.

Pour le comité permanent, c'est une grosse satisfaction de pouvoir constater que l'action entreprise, grâce à notre tract, et qui a dépassé de beaucoup celle prévue à l'origine, est arrivée à une heureuse fin. Que, d'autre part, le but de cette publication est atteint et, qu'enfin, le côté financier a pris une tournure extrêmement satisfaisante. Quand auront paru les éditions italienne et romanche, la S. F. S. pourra être fière de l'œuvre entreprise et se permettre l'espoir que, de la semence ainsi jetée, mûrira une riche moisson.

Les travaux préparatoires concernant le *répertoire des articles* parus dans nos périodiques sont en grande partie achevés. Conformément à votre décision, prise à la réunion de 1930, une somme de 3000 fr. a été prévue au budget de 1931/32. Mais la question de la rédaction de ce travail réclame encore une mise au point avec les intéressés.

La *conférence des directeurs forestiers cantonaux*, préconisée par

nous en 1928, s'est constituée définitivement cette année. Il est permis d'admettre, sans autre, que les échanges de vue qui auront lieu chaque année, entre les directeurs des départements forestiers cantonaux, auront les suites les plus heureuses pour la forêt suisse. Nous avons décidé que les rapports présentés lors de ces conférences seraient publiés dans nos deux journaux, cela dans l'intérêt des abonnés et à titre de remerciement pour les subventions cantonales qui nous sont accordées.

Notre Société s'est fait recevoir comme membre ordinaire de l'association « Lignum », avec une cotisation annuelle de 100 fr. Telle décision nous a paru être indiquée, étant donné que le bois comme matériel de construction doit subir de plus en plus la concurrence de nombreux autres matériaux de construction. C'est une nécessité des temps actuels que tous ceux qui sont intéressés à l'utilisation du bois, sociétés, syndicats et simples particuliers, réunissent leurs efforts; grâce à leur entente, le succès ne saurait manquer.

Donnant suite à une requête de la section neuchâteloise de la Ligue suisse pour la protection de la nature, nous lui avons accordé un versement unique de 100 fr. pour l'acquisition d'une propriété boisée « *Le Bois des Lattes* », au fond de la vallée des Ponts. Ainsi faisant, nous avons aidé, d'accord avec le canton de Neuchâtel, à la sauvegarde de cet intéressant monument naturel, lequel est devenu propriété de l'Etat.

A la fin de notre rapport de gestion de 1930, nous relations que le problème de l'organisation du service forestier exigeait une étude approfondie et devait être poursuivi. Notre comité a discuté la question qui est complexe, partiellement en recourant aux lumières d'autres personnes. Un rapport sera présenté à ce sujet à la réunion actuelle. Et pour ne pas rester à mi-chemin, nous nous proposons de mettre au concours, l'an prochain, une question concernant ce domaine. Si tous les intéressés veulent bien contribuer à l'étude désintéressée et à la solution de ces questions si importantes, il est permis d'espérer que notre économie forestière ne pourra qu'y gagner. En ces temps de crise, dont on ne saurait dire quand elle prendra fin, il s'agit là d'un problème du plus vif intérêt.

Messieurs,

L'économie forestière suisse a eu la chance, jusqu'il y a peu de temps, de bénéficier de circonstances favorables, grâce aux mesures prises par nos autorités et à l'activité des associations intéressées. Or, brusquement, la situation vient de se modifier, de se gâter : du jour au lendemain, la sylviculture se trouve mise en face des difficultés les plus graves pour le placement du bois. L'horizon économique est sombre. Aucun rayon de lumière ne vient l'éclairer. Les soucis remplissent l'âme de tous ceux qui ont à cœur l'avenir de la forêt. Aussi bien est-ce un devoir pour la Société forestière suisse, dont les statuts lui prescrivent de contribuer de toutes ses forces au développement de l'économie forestière, de soutenir, dans les limites du possible,

toutes les mesures propres à contribuer au dénouement de cette crise. Pussions-nous ne pas oublier, ainsi faisant, que la forêt n'est pas seulement une accumulation de valeurs matérielles, mais que son importance indirecte est inappréciable. Ce sont choses qui ne se laissent pas exprimer dans les chiffres d'un bilan. Aussi bien, espérons-nous que dans la période difficile qui va suivre, on ne se laissera pas trop impressionner par une tendance à faire des économies, dont souvent les suites funestes ne peuvent plus être effacées.

Tout en remerciant de cœur mes collègues du comité pour leur aimable et infatigable collaboration, j'achève ce rapport en exprimant l'espoir de voir la forêt suisse supporter sans suites fâcheuses la période difficile que nous traversons.

(Trad. par H. B.)

COMMUNICATIONS.

Communications sur quelques recherches pédologiques dans la région de Montana.

Nos recherches pédologiques ont été faites dans la région de Lens-Montana, où de vastes terrains s'étendent à l'ouest de la station climatérique bien connue de ce nom. Leur altitude varie entre 1200 et 1500 m. Ils sont exposés généralement ou sud-sud-ouest. Le sous-sol se rattache à l'éojurassique de la nappe du Mont-Bonvin (Lugeon), recouvert partiellement par la moraine du glacier du Rhône.

Pour caractériser mieux cette région, nous ajouterons que nous nous trouvons dans la partie *la plus pauvre en pluies* de toute la Suisse. Dans la période 1920—1930, la lame d'eau n'a été, en moyenne, que de 563 mm par an. Une bonne partie de ces précipitations tombe pendant la saison morte, de sorte que la végétation n'en tire qu'un profit indirect.

La *durée d'insolation* dans la région n'est surpassée, en Suisse, que par Lugano. Ses pentes sont exposées toute la journée aux rayons ardents du soleil. Dans ces conditions, il est compréhensible que le traitement de ses forêts, parfois très claires, n'est pas chose facile. Le rajeunissement naturel, en particulier, est des plus difficile à obtenir. La situation est encore aggravée par *l'enlèvement de la litière* et l'exercice du *parcours*. Il est superflu d'en rappeler les conséquences fâcheuses dans une région aussi chaude et aussi sèche que celle en cause. Depuis quelques années, le ramassage de la litière est supprimé dans cette contrée. Le parcours aussi est maintenant réglementé et nous avons bon espoir de voir s'améliorer peu à peu l'état de ses forêts.

Dans ces conditions, le facteur *humidité* joue un rôle capital. Il s'agit de maintenir, ou d'amener, les sols forestiers dans un état permettant l'absorption complète de toute précipitation, si petite qu'elle soit.

Comment nos forêts et nos pâturages pourront-ils tirer profit